

# L'encrier

Numéro 30

Bulletin Municipal de PIÉGROS-LA CLASTRE

juillet 2010

Directrice de Publication : Sylvie Sanial

## Billet d'humeur (d'humour)

Difficile par les temps qui courent de faire preuve d'optimisme, entre phénomènes météorologiques, restructurations industrielles, réformes sociales. Même le soleil cette année a tardé à réchauffer notre petit paradis. Heureusement, pour occuper nos esprits éminemment futiles, les médias ont réalisé le feuilleton de l'été. Ne me dites pas que vous êtes passés à côté de cette saga ! Selon un scénario bien rôdé, ils devaient vaincre contre vents et marées, envers et contre tous, ramener le trophée et défiler sous l'Arc de Triomphe. Hélas, hélas l'épopée héroïque s'est transformée en tribulation de 23 branquignols à la grande messe du ballon rond.

« Notre sélectionneur renié et bafoué  
Que votre sens tactique soit contesté  
Sur le terrain comme aux vestiaires  
Pardonnez-nous de mal jouer  
Comme nous pardonnons à nos adversaires  
De nous mettre une raclée ! »

ont-ils prié tous en cœur.

Qu'à cela ne tienne, télé et radios nous ont tenus en haleine, jour après jour, heure après heure, minute après minute, le suspense était terrible : Thierry H. va-t-il arrêter de bouder parce qu'on lui a pris son ballon ? William G. est-il fâché parce qu'on lui a confisqué son brassard ? Franck va-t-il rendre les chaussures qu'Eric a volées à Yohann ? Nicolas va-t-il avouer son amour pour Raymond ? Et que dire des perspectives de la saison 2... Vont-ils parvenir à aligner 3 mots pour faire une phrase ? Vont-ils partir en vacances ensemble ? Zahia sera-t-elle le futur préparateur physique de l'équipe ?

« Et moi pendant ce temps-là je tournais la manivelle », chantaient en cœur Nicolas S. et François F. Du pain et des jeux, des allocations et des matchs de foot. Le monde est en crise, il faut rassurer les marchés, sauver notre sacro saint triple A, réformons à tour de bras, dégraissons le mammouth pour nous permettre d'emprunter toujours plus, mais chut !...sans bruit. L'importance donnée à cette bande de mal élevés pourrait paraître suspecte, tout du moins incongrue, face aux événements de Draguignan et aux enjeux sociaux ... 23 guignols font grève une demi-journée, on en parle 24h/24 et ils sont reçus à l'Élysée, 2 millions de personnes dans la rue et l'information est à peine susurrée du bout des lèvres. La politique ou l'art de détourner les regards ...

Allez ! Nous espérons que notre petit journal vous apportera quelques instants divertissants dans ce monde de brutes...

Bonnes vacances !

*La rédaction*

## Sommaire

**Billet d'humeur**

Page 1

**Les travaux de voirie**

Pages 2-3

**Rénovation de l'église**

Pages 4-5

**C.C.C.**

Pages 6 à 8

**Page des sports**

Page 9

**Parole aux associations**

Page 10 à 14

**Affaires scolaires**

Pages 15 à 17

**Journée du Patrimoine**

Page 18

**Point infos**

Page 19

**Pub**

Page 20

### Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

Mardi : 14h00 – 17h00 ; Mercredi : 09h00 – 12h00 ; jeudi : 14h00 – 17h00

Vendredi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h30

☎ 04.75.40.01.04. / 📠 04.75.40.06.55.



mairie.piegrosclastre@wanadoo.fr / site internet : www.mairie-piegrosclastre.fr

# Travaux

## Aménagement entrée sud du village

Comme vous l'avez vu, les travaux d'aménagement de la voirie aux abords de l'école et de la mairie, se sont poursuivis ce printemps.

Le prolongement du collecteur d'assainissement des eaux usées au-delà de l'aire sportive était réalisé par le Syndicat Mirabel-Piégros-Aouste, dans le même temps, jusqu'à épuisement financier du marché de travaux du programme 2009.

Ces deux chantiers étant situés à la suite l'un de l'autre, et occupant chacun toute la largeur de la chaussée, la circulation a été très perturbée pour les habitants de la commune situés au sud de la vallée.

Ils ont dû emprunter la déviation mise en place par le chemin des Combes, ce qui représente pour certains de nos concitoyens un allongement non négligeable et particulièrement pour ceux des quartiers de Brette, des Bernards, des Ramières et de Puyjovent, concernés par les deux chantiers.

La première partie des travaux de voirie consistait en la pose de bordures, la mise en oeuvre d'enrobés sur la chaussée et l'aire de retournement, ainsi que la résine des trottoirs, à l'identique de l'entrée nord.



La dernière phase qui consiste en la réalisation du plateau en béton désactivé devant l'école a été réalisée le 22 juin, mais elle a été en partie détériorée par le passage de chiens au moment de l'épandage du produit désactivant ce qui a obligé l'entreprise à en casser une partie et la refaire, cela repoussant d'autant l'interdiction de passage pour les véhicules, qui est de trois semaines, pour permettre au béton d'atteindre une résistance suffisante.

Conscients de la gêne imposée aux riverains et aux habitants de la partie située au sud du village, précisons que le choix de ce matériau a été retenu, outre l'aspect esthétique, pour faire prendre conscience aux automobilistes qu'arrivant aux abords d'une école, ils vont traverser une zone fréquentée par des enfants et doivent redoubler de vigilance.



# Conservation du patrimoine Clastrois : Restauration de l'église

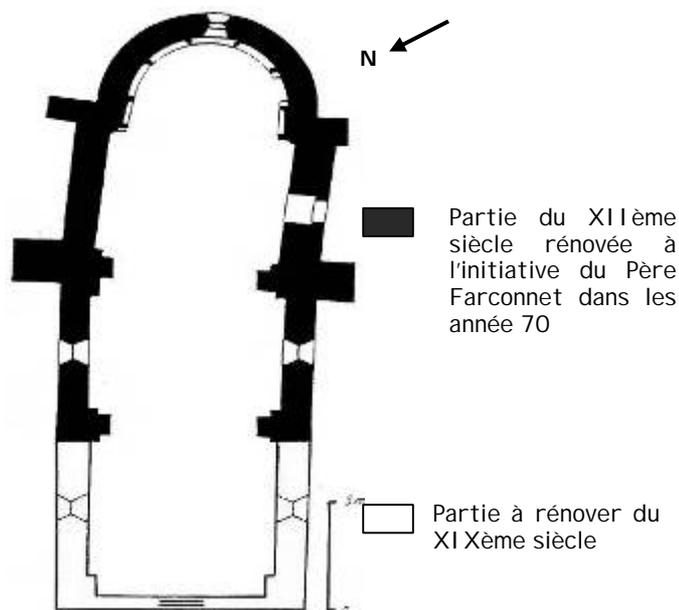
En 1970, sous l'impulsion du Père Farconnet et avec l'aide de nombreux Clastrois, la partie de l'église datant du 12ème siècle a été rénovée.

La 1ère travée datant du 19ème, quant à elle, ne l'a jamais été bien qu'elle comporte de nombreuses altérations.

Pour achever le travail débuté en 1970, les monuments historiques ont été consultés, car le bâtiment est classé depuis 1980 :

*Il est nécessaire de réaliser*

- un badigeon à la chaux sur l'ensemble de l'entrée (murs et voûte),
- la restauration des 2 frises haute et basse.



*L'installation électrique sera encastrée. Si le budget le permet, pour rendre l'église plus accueillante, un système d'éclairage automatique sera installé à l'entrée de l'église.*

Le coût des travaux a été estimé à 20 000 €.

L'église est un bâtiment communal.

La mairie a accepté d'être maître d'ouvrage de ces travaux et s'est chargée des demandes de subventions à l'État, au Conseil Général, à la Fondation du Patrimoine et à la Société de Sauvergarde des Monuments Anciens de la Drôme.

Voici le plan de financement prévu :

Subventions demandées :	11 000 €
Don de la paroisse :	2 500 €
Subvention communale :	1 500 €
(ainsi qu'une partie des taxes)	
Appel aux dons par souscription (*) :	5 000 €



(\* La souscription permettra à toutes les personnes qui souhaiteront participer à cette conservation du patrimoine Clastrois de **bénéficier d'une déduction d'impôt de 66% du montant de leur don (pour un don de 100 €, il ne vous en coûtera en réalité que 34 €).**

Alors, la souscription étant d'ores et déjà ouverte, n'hésitez pas dès maintenant à « apporter votre pierre » (quelque soit sa taille) à cette rénovation (voir bon ci-dessous).

Merci de votre générosité ! C'est grâce à votre aide que ce projet pourra aboutir.

Cette église est depuis des siècles le lieu de tous les grands moments, heureux ou douloureux, de la vie des Clastrois. Elle accueille les rassemblements de la communauté catholique mais aussi des concerts et des chorales pour le plaisir de tous. Elle est la propriété collective de l'ensemble des habitants. Souvent visitée, c'est un des fleurons de la commune, ouvert toute l'année.

Lorsque la somme nécessaire sera atteinte, (probablement début 2011), les travaux pourront commencer et dureront 3 mois, temps pendant lequel l'église sera fermée. Bien sûr, nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet dans le prochain Encrier.

Communauté St Julien des 3 becs



Soyons acteurs de la sauvegarde de notre patrimoine

#### BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais don pour participer à la restauration de l'église Notre Dame.

Le Maître d'œuvre s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

Chèque à libeller à l'ordre de « Fondation du Patrimoine - Église Notre Dame » et à adresser, avec le don, à Mairie de Piégros-La Clastre - Place de la Fontaine - 26400 PIÉGROS-LA CLASTRE.

Mon don est de : ..... euros et je bénéficie d'une économie d'impôt au titre :

de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don, dans la limite de 20% du revenu imposable

de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don, dans la limite de 0.5 pour mille du chiffre d'affaires.

NOM ou SOCIÉTÉ : .....

Date et signature

ADRESSE : .....

CP : ..... VILLE : .....

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre :

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant ainsi qu'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication et informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 3% du montant des dons reçus en paiement de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés et à 5% s'agissant des dons reçus en paiement de l'impôt sur la Fortune.

## *Le gymnase en finition*

La construction du gymnase débutée à l'automne 2009 avance à grands pas et la fin du chantier est espérée pour le début de l'automne 2010.

Une visite plus détaillée des locaux vous sera proposée dans notre prochaine édition puisqu'à ce moment-là, le gymnase sera opérationnel et servira aux nombreuses associations sportives de notre territoire ainsi qu'aux écoles.



## *Station d'Épuration du Crestois – la STEP*

Construite dans les années 1990-1995, la STEP, propriété de la Communauté des Communes du Crestois, traite les effluents de nos 3 communes, mais également ceux de la ville de Crest et une partie de ceux de Divajeu et Eurre.

D'une capacité nominale de 21 000 Eqh (équivalents habitants), elle reçoit aujourd'hui les eaux usées d'environ 14 000 Eqh, sans compter toutefois le déversement important, en période pluvieuse, d'eaux parasites (eaux pluviales) de certaines communes, qui viennent en perturber le fonctionnement, d'où des incidences environnementales et des coûts d'exploitation supplémentaires.



L'exploitation de la STEP a été confiée à la SDEI pour la période 1996-2009, dans le cadre d'une délégation de service public (affermage). Comme prévu, un appel à candidatures a été lancé fin 2008, pour une nouvelle délégation de service public d'une durée de 12 ans. Après plusieurs entrevues et négociations avec les entreprises intéressées, le choix s'est porté à nouveau sur la SDEI, qui a su faire une meilleure offre, autant technique que financière.

Côté technique, de nouveaux appareillages de mesures sont prévus, permettant d'améliorer le suivi. De même que l'installation d'une centrifugeuse, remplaçant le vieux « filtre à bandes », et permettant ainsi de diminuer considérablement la teneur en eau dans les boues résiduelles. Cela se traduit par des volumes de boues à transporter et à traiter nettement inférieurs.

Ainsi, les négociations, quelques peu difficiles, mais productives ont amené à une diminution des coûts pour les abonnés d'environ 25 à 30 % (selon le volume) sur leur facture SDEI.

De même, la CCC profitant de ce nouvel accord a décidé une baisse de la part « abonnement CCC » de 50 %, soit un passage de 10 à 5 € par an.

Ce contrat a été signé pour une période de 12 ans, soit du 1er juillet 2009 au 30 Juin 2021.



## *Nouvelle Intercommunalité : le projet*

Le projet de loi de réforme des collectivités territoriales, issu du rapport Balladur est mis à l'étude depuis 2009. Celui-ci prévoit entre autres, un redécoupage de la carte intercommunale, avec une date butoir fixée au 1er janvier 2014, avancée à ce jour au 1er Janvier 2013. L'idée est de rendre les intercommunalités plus cohérentes au niveau de leur bassin de vie, et en terme de population, où le seuil minimum serait de 5000 habitants.

La CCC avec ses 4000 habitants, directement confrontée à ces obligations, plutôt que de se voir imposer un périmètre par les services de l'état, a souhaité réfléchir avec la CCPS (Communauté des Communes du Pays de Saillans) sur une possible fusion, permettant ainsi d'atteindre environ 6000 habitants. Il faut dire que depuis quelques années, la CCC et la CCPS travaillent en commun sur certains dossiers, avec l'élaboration d'une charte intercommunale et pour n'en citer qu'un, la signature commune d'un marché pour la collecte des ordures ménagères.

Dans un deuxième temps, la commune de Crest, elle aussi concernée par cette loi, a demandé par l'intermédiaire de Monsieur Hervé Mariton, son député-maire, de réintégrer la CCC (Crest était sortie de la CCC en 1995).

Après plusieurs rencontres, et en accord avec tous les élus, il a été décidé de réfléchir ensemble à une possible nouvelle intercommunalité, de taille humaine, et sur un bassin de vie cohérent.

Certes, cela n'est pas forcément des plus simples. Entre une ville, forte de ses 8000 habitants, et des petites communes, une juste représentativité paraît délicate, de même que les intérêts à défendre.

Les élus faisant preuve d'un esprit constructif, des réunions de travail sont organisées par la CCC, assez régulièrement depuis la fin de l'année 2009. Les objectifs fixés sont de définir des principes et des enjeux, misant sur une transparence, et une représentativité juste, où chaque commune, petite ou grande, puisse participer, exister et être entendue.

Un planning de travail a été élaboré. Constitué de réunions, de rencontres et d'études, celui-ci pourrait nous amener vers de nouveaux statuts pour le début 2012. A la condition que les bonnes volontés affichées aujourd'hui, se poursuivent et que chacun soit prêt à faire quelques concessions.



# Côté Sport

## *Encore un Guillaume pour qui ça roule...*

C'est un petit gars de chez nous ce Guillaume CHIRON, membre de l' U.S.C. Crestoise depuis plusieurs années. Agé de 14 ans, ce garçon court en minime 2 en vélo de route.

Il a fait une saison prometteuse et d'un très bon niveau régional. Depuis la fin de l'hiver il a participé à une dizaine de compétitions en FFC Drôme Ardèche. Il a montré une grande régularité dans ses résultats, finissant toujours dans les 8 premiers. Il termine 3ème du classement général FFC Drôme Ardèche.

Qualifié au Championnat Régional à Cise dans l'Ain, il finit à la 27ème place.

Il est à remarquer qu'à ce niveau de compétition, Guillaume et son club font partie des plus petites structures représentées ; ce qui nous donne l'occasion de remercier Gilbert Gorce, le président du club USC Crestoise pour le travail accompli auprès des jeunes depuis de nombreuses années...

Par ailleurs, Guillaume est un excellent élève du collège Tibor Revesz-Long, montrant ainsi que l'on peut tout à fait concilier le sport et les études...

Enfin, Céline et Pascal les parents de Guillaume ne doivent pas s'ennuyer les week-ends, car non contents d'accompagner leur fils dans les différentes courses, ils doivent aussi suivre la grande sœur Maryne qui, elle, joue au tennis à un très bon niveau.

On vous relatara cela très certainement dans une prochaine édition...



# Les associations clastroises

## *Basket Piégros-La Clastre*



Le samedi 19 juin a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association durant laquelle le président a tenu à remercier les bénévoles qui s'occupent de l'encadrement des jeunes tout au long de l'année, ainsi que les élus et les sponsors.

Cette année, seule l'équipe des cadets s'est distinguée en s'inclinant en demi-finale.

La prochaine saison s'annonce plus prometteuse grâce à la mise en fonction du nouveau gymnase qui permettra aux joueurs de s'entraîner par tous les temps et qui évitera l'annulation des rencontres à cause des intempéries.

Ce fut également l'occasion de souhaiter la bienvenue à 3 bébés nés durant la saison, Evan, Mya et Lilou, et féliciter les heureux parents, tous bénévoles au Basket.

Le conseil d'administration a été renouvelé, avec une nouvelle arrivée, Caroline Bégou.

Puis, des récompenses ont été remises à certains joueurs et bénévoles, avant de clôturer l'assemblée autour d'un apéritif et d'un pique-nique.

L'élection du bureau a eu lieu dans les jours qui ont suivi, reconduisant Gilbert Raillon à la présidence, Jean-Louis Minodier et Julien Raillon comme vice-présidents, Caroline Minodier secrétaire, secondée par Brigitte Minodier, et Virginie Leyraud trésorière, aidée par Florence Favier.

Notons qu'au début du mois de juin, à l'occasion de la remise des Trophées du Sport Drômois, à Valence, Gilbert Raillon faisait partie des dirigeants récompensés pour ses nombreuses années passées à la présidence du club.

Félicitations à Monsieur le Président !



# Les Balcons de la Drôme



Dimanche 13 juin 2010, pour la 20e édition des Balcons de la Drôme, le succès était encore au rendez-vous. La météo, inquiétante les jours précédents, s'est finalement rendue aux souhaits des organisateurs, et le grand beau temps revenu, plus rien ne pouvait empêcher la réussite de cette journée.

## COTE MARCHE...

Après plusieurs mois de préparation, ravitaillement, balisage, parking, secours... tout était en place. De 7h00 à 10h00, c'est un flot de randonneurs, amenés par 4 navettes depuis La Clastre, qui se présentaient à l'inscription à Aubenasson. En groupe associatif, en famille, entre amis, ils sont partis à leur rythme sur les chemins. Cette année encore, pour une participation du plus grand nombre, trois options étaient au programme : 10 km, accessible à tous, en passant par le Collet de la Vigne et retour à La Clastre par le Chemin des Mariés ; 16 km, avec un peu plus de dénivelé, qui après le Collet de la Vigne, continuait sur Brunel, Puyjovent avant de redescendre sur La Clastre ; pour les plus en jambes, 21 km, s'éloignant au départ jusqu'à St-Sauveur-en-Diois, les Mouyons et finissant en tracé commun avec le 16 km à partir de Brunel. Ce sont ainsi 600 participants qui ont profité tout au long de ces parcours des magnifiques paysages qui leur étaient présentés cette année. Comme de coutume, pour faciliter leurs efforts, de nombreux ravitaillements et points d'eau jalonnaient les parcours. A l'arrivée, fatigués mais heureux, ils récupéraient leurs T-shirts 2010, et pour les plus chanceux quelques lots gratuits.



## COTE COURSE...

Là aussi, l'Envolée des balcons a connu un joli succès. Avec 181 inscrits sur 2 courses aux parcours identiques aux années précédentes, c'est une progression de 50 coureurs sur 2009. Pour le 16 km, 120 coureurs s'élançaient sur les pentes raides de St Médard. 61 coureurs quant à eux partaient sur le 7 km, moins technique et moins ardu. A l'arrivée, tous disaient leur plaisir d'avoir participé à cette épreuve, certains pour la première fois, d'autres en véritables habitués. Ils soulignaient la difficulté des tracés, mais surtout la qualité des parcours, de l'organisation et de l'accueil.



Après les podiums, en présence des élus des communes qui nous soutiennent et du conseiller général de Saillans, quelques 500 coureurs, marcheurs, amis et gens du pays se sont installés à table sur la place du village pour partager le repas préparé par le Basket Clastrois. Une manifestation sport nature ouverte à tous, de magnifiques paysages, une organisation bien rôdée et une convivialité certaine ont permis ce 13 juin à environ 1.000 personnes de découvrir (ou redécouvrir) et apprécier notre vallée et nos villages. Oui, l'objectif de notre association est tenu.... Merci à tous ceux qui y ont contribué.

*Fabien Sylvain, Président*

## Le Club Saint Médard



**Au revoir Présidente .....bonjour  
Président**

C'est le 30 Juin, au cours du repas de fin de saison, qui a rassemblé 73 adhérents, ainsi que Monsieur le Maire et Monsieur BELLE, Président Fédéral des Aînés Ruraux de la Drôme, et son épouse, que nous avons dit « merci » à Marie-Thérèse BOCHON qui a désiré passer la main après 10 ans de présidence du Club.

En effet, 10 ans de dévouement au service des Anciens c'est admirable.

De nombreux cadeaux lui ont été offerts par ses amis et sympathisants, ainsi que la reconnaissance de la Municipalité et de la Fédération pour ses bons et loyaux services.



C'est autour d'un « couscous » que l'assemblée s'est réunie, en toute sympathie et convivialité.

Il faut féliciter les nombreuses petites mains bénévoles, qui ont su créer les décors, préparer le repas et nettoyer ensuite. Je ne citerais pas leur nom, j'aurais trop peur d'en oublier. Simplement à noter un record battu, le ramassage de 76 assiettes, nettoyage, lavage, rinçage et essuyage en milieu de repas en à peine un peu plus d'un quart d'heure, pour les remettre sur la table.



Histoires, musique, chants étaient de la partie et ont fait de cette journée un agréable rassemblement.

Ce n'est qu'un au revoir, car Marie-Thérèse reste membre du Conseil d'administration et épaulera le nouveau Président Jean-Pierre SOUAL, qui aura besoin des conseils de son Aînée.

Longue et heureuse retraite, bien méritée, Marie-Thérèse !!!



*J-P SOUAL*

*M-T BOCHON*

*Président actuel*

*ancienne Présidente très émue*

*Jean-Pierre SOUAL, Président*

## ***Musique et Mouvements***

L'association propose une activité de gym dansée, animée par Marianne Martinelli.

A partir du 16 septembre, tous les jeudis de 19h00 à 20h30, sauf pendant les vacances scolaires.

Les cours s'ouvrent sur un échauffement : travail au sol, prise de contact avec sa colonne vertébrale, mise en mouvement des articulations avec une attention particulière portée à la conscience du corps, de ses libertés et de ses blocages.

Puis la partie en musique nous permet, dans le plaisir de la danse, de se renforcer au niveau musculaire (maintien, abdos...) coordination ainsi qu'endurance, mémoire et souffle.

Les séances se terminent par des assouplissements et de la relaxation.

Les cours du lundi commenceront le 20 septembre avec Colette de 19h00 à 20h15 au Centre Rural d'Animation :

Exercices dynamiques pour le rythme cardiaque suivi de « Steaching » pour accentuer la souplesse. Exercices au sol (abdos et fessiers) pour terminer par une profonde relaxation apportant le bien-être. Le tout dans un souci de bonne tenue corporelle sur fond musical approprié.

**A noter : La gym s'effectuera au gymnase quand il sera fonctionnel le mardi de 19h00 à 20h00 et le jeudi de 19h00 à 20h30**

Pour plus d'infos, contactez

Marianne au 06.26.37.23.15.

ou

Noëlle au 04.75.40.03.26.





## ***Billes en tête*** ***dimanche 23 mai 2010***

L'association l'Usine à Billes, la MJC-Centre Social Nini Chaize, le Club de Basket de Piégros la Clastre, la Maison Pour Tous de Mirabel et Blacons, l'association Billes Val de Drôme et avec le soutien du collectif Champêtre de Joie et Archi Jeux, et oui tout ce petit monde a uni ses efforts, ses bras et ses jambes pour proposer une après-midi de fête autour de la Bille !

Entreconcours de billes, espace de jeux autour de la sphère (petite et grande), c'est une après-midi familiale, joyeuse et conviviale qui a réuni des habitants (jeunes et moins jeunes) du territoire.

Cette deuxième édition des rencontres intercommunales du jeu de billes a rencontré un franc succès au regard des mines réjouies des amateurs de billes et des badauds du dimanche venus nombreux partager un moment de détente sous un ciel de printemps à peine voilé.

L'enthousiasme de cette journée donne des ailes à nos organisateurs qui dès l'année prochaine « remettront ça » à Mirabel et Blacons !



## ***Vacances d'été à la MJC*** ***Centre Social Nini Chaize***

Comme tous les ans, la MJC-Centre social Nini Chaize vous propose des animations pour les enfants et les ados de la Communauté de Communes du Crestois.

Au programme pour les enfants du 5 juillet au 20 août :

des animations autour de l'eau, des sports, de la musique, des jeux, des contes et de multiples sorties (centres aquatiques, parcs de loisirs, le monde des lutins, ...). Deux mini séjours sont également organisés : séjour montagne à Valdrôme et séjour musique à Musiflore.

Pour les ados du 5 au 30 juillet :

des séjours également : randonnée itinérante jusqu'à Die, séjour à la mer, camping, et des sorties diverses et variées (cinéma, kayak, bowling, ...) et activités autour de la vidéo et de la photo.

Et toujours l'accueil jeunes qui restera ouvert tout le mois de juillet avec des activités « à la carte » en fonction de ce que les jeunes souhaiteront proposer !

Tous les renseignements sont sur notre site internet : [mjc-centre-social-ninichaize.org](http://mjc-centre-social-ninichaize.org).

Nous vous accueillons également sur place au siège de la MJC (Aouste sur Sye - au dessus de la caserne des pompiers) et par téléphone au 04 75 25 14 20.



# École

## *Séjour en Italie des CM1 et CM2*

A l'école de Blacons, c'est devenu une habitude ! En effet, c'est la cinquième année que les écoliers scolarisés à Blacons (école qui regroupe les CM1 et les CM2 pour leurs deux dernières années au RPI) rencontrent les écoliers de Pomaretto, le village italien jumelé avec Blacons. Une année sur deux, les élèves du RPI se rendent en Italie début juin ; une année sur deux, ils accueillent leurs homologues italiens en mai (puis font la TDV, à titre de séjour scolaire, en juin) ; ainsi, dans les deux dernières années de leur scolarité au RPI, tous les enfants vivent une année la TDV et une autre un séjour en Italie. Cette année, nos écoliers sont allés en Italie et leur séjour a été une réussite.

Raconter ici leur programme jour par jour serait rébarbatif, mais vous en aurez une idée si vous pouvez vous rendre sur le « blog » de l'école (<http://ecoleblacons.skyrock.com>) : les enfants et leurs enseignants y ont placé des comptes-rendus. De même, vous pouvez voir des photos sur la galerie de photos de l'école (<http://picasaweb.google.fr/ecole.blacons>) et d'autres informations sur le site de la Transalpine (<http://transalpine.net>).

Deux aspects de ce séjour sont à souligner :

**CETTE ANNÉE, FRANÇAIS ET ITALIENS ONT VRAIMENT « VÉCU » ENSEMBLE**

L'objectif de Laurence Marcel et Jean Beaufort, les deux enseignants de Blacons, mais aussi de Marilena Giustetto et Nadia Pons, leurs homologues à Pomaretto, est lié à celui des comités de jumelage italien (Noi e il mondo) et français (Transalpine) qui sont à l'initiative de cette relation entre les deux écoles : il s'agit que ce jumelage entre les écoles permette aux enfants de se découvrir, de s'apprécier, de créer des liens ... dans la perspective que ces liens puissent durer !

Pour cela, cette année, le mardi et le mercredi, les classes de CM1 (français et italiens) sont allés passer deux jours en montagne, dans le parc naturel du Val de Suze (dont une nuit ensemble en refuge puis une autre ensemble sous tentes) ; pendant ce temps, les CM2 faisaient ensemble des visites près de Pomaretto et dormaient ensemble sous tentes ; le mercredi et le jeudi, c'était au tour des CM2 de monter en montagne ensemble tandis que les CM1 redescendaient faire les visites dans la vallée.



*Que la montagne est belle !!!*

Ce programme était assez complexe, particulièrement au niveau logistique (coordination des transferts en car, organisation des nuits sous tentes, calage des horaires de visites, gestion des repas) ... mais il a bien fonctionné, et certains Français ont véritablement créé des liens avec les Italiens. Ils se sont échangé leurs adresses et espèrent se revoir cet été ... reste à leurs familles respectives de faire le pas de franchir la frontière ! En voiture, le voyage ne dure que cinq heures ; les Italiens sont très hospitaliers, et les Blaconnais et Clastrois le sont aussi ! Si des échanges entre familles se font cet été, merci d'en informer l'école ou la Transalpine !

## LES PARTENAIRES ONT ÉTÉ AU RENDEZ-VOUS

Des partenaires financiers indispensables :

Un séjour pareil, cela a un coût. Comme tout séjour scolaire, ce coût est financé, schématiquement à raison de 25 % par les familles (40 € par enfant), 25 % par les deux communes du RPI, 25% par le département de La Drôme et 25 % par l'amicale laïque. Mais cette année, le budget du séjour a été fortement diminué grâce à deux autres partenaires financiers de taille : l'association Transalpine, qui a offert le transport en car, et la Région Piémont qui (suite à un dossier monté par l'école italienne) a financé plus de 50 % du coût de l'hébergement en refuge.

Des partenaires humains tout aussi indispensables :

Un séjour pareil, ça nécessite des adultes : 9 parents d'élèves (ou anciens) avaient pris une semaine pour venir entourer nos deux enseignants, et pour ces 11 adultes bénévoles, cela n'a pas été des vacances, loin de là ! Nous tenons à les remercier nommément : Isabelle Soual et Jean-Michel Grabowski s'occupaient des CM1 avec Laurence Marcel ; Edith Bravais et Olivier Pinatelle s'occupaient des CM2 avec Jean Beaufort ; Denis Le Corre, Sylvie Jeannel, François Bonnard et Arlette Costantin (vice-présidente de la Transalpine) préparaient les repas ; Philippe Guerville (secrétaire et webmaster de la Transalpine) faisait un reportage photo-vidéo destiné à un futur DVD. Le dévouement et les compétences de ces 9 personnes ont été appréciés par les enseignants, qui tiennent à les remercier.

Une autre personne a aussi joué un rôle très important : Laurence Lézarme, qui est venue bénévolement enseigner les bases de l'italien aux élèves des deux classes pendant de nombreuses heures.

Enfin nous tenons à remercier aussi les Italiens, de l'école ou des associations du village, qui ont été, comme chaque fois, d'un dévouement, d'une hospitalité et d'une efficacité remarquables.



## Séjour à Valdrôme

Nos petits de CP et CE1 quant à eux, ont effectué leur traditionnel séjour à Valdrôme, du 26 au 28 mai, encadrés par leurs instituteurs, Pascal et Philippe aidés d'un groupe de parents très dévoués, comme à l'accoutumée.

Le temps était de la partie (malgré quelques restes de l'hiver) et ils ont pu profiter de toutes les activités proposées à la station : tyrolienne, déval-kart, randonnée...

Une petite réception a été organisée pour fêter la 15<sup>ème</sup> édition du séjour du RPI à Valdrôme.



## Le Déménagement

Les élèves scolarisés sur Piégros-la Clastre ont emménagé dans leur nouvelle école le mardi 2 mars, après l'école. Grâce au concours d'un groupe d'artistes du Transe Express et à la présence importante de parents d'élèves, des enseignants du RPI et des municipalités, ce déménagement a pris un air festif et a été suivi du verre de l'amitié sous le préau tout neuf.



Quant à la garderie périscolaire, les travaux n'étant pas totalement achevés, ils n'ont pris possession des lieux qu'au mois de mai. Après quelques semaines durant lesquelles il a fallu s'installer et « prendre ses marques », chacun a pu enfin apprécier de travailler dans des locaux neufs et fonctionnels.



# Journées du patrimoine

18 et 19 septembre 2010

En 2009, dans notre commune, nous avons eu la chance d'avoir deux sites à visiter lors des journées du patrimoine et cela va se renouveler cette année.

En effet, Claude HVOT ouvrira à nouveau les portes de son château au public, et non pas sur une seule journée mais sur deux jours.

Promenade commentée au pied du château et dans l'église avec explications sur la création du site castral le :

Samedi : 14h00 ; 15h30 et 17h00

Dimanche : 09h00 ; 10h30 ; 14h00 ; 15h30 et 17h00.



L'église Notre Dame sera également ouverte au public le samedi et dimanche de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Un concert sera donné à l'église par la chorale des Patoisans le dimanche à 17h00 – entrée libre avec possibilité de don.

Alors, réservez vos dates et dites-le autour de vous !  
C'est l'occasion d'enrichir votre connaissance de la commune et porter un autre regard sur des lieux que l'on a l'impression de connaître et qui pourtant peuvent dévoiler bien des secrets...

**Bonne visite à tous !**

# Point infos

## Avis aux nouveaux arrivants de Piégros-La Clastre

Vous venez d'emménager à Piégros-La Clastre, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en vous rendant à la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## Portage de repas

Si vous êtes intéressés par un service de portage de repas à domicile, même si ce n'est que pour une ou deux fois par semaine, merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie au 04.75.40.01.04 ou bien auprès de Sylvie SANIAL au 04.75.25.48.50.

## Relais TV de Pigeovent

Vous constatez qu'une chaîne de TV ne fonctionne plus normalement, après avoir vérifié que cela ne vient pas de votre TV ou de votre antenne, vous pouvez signaler la panne à Diffusion TDF sur leur site internet [www.diffusion.tdf.fr](http://www.diffusion.tdf.fr)

## Ambroisie

Pensez à arracher l'ambroisie (en juillet) dans vos propriétés avant que celle-ci ne fleurisse (août et septembre) et ne devienne allergisante.



## Périscolaire - Les Loupiots

Les inscriptions se feront les

- vendredi 27 août de 17h00 à 19h00
- Samedi 28 août de 10h00 à 12h00

à la salle de la périscolaire (école primaire)

Route de Piégros - 26400 PIÉGROS-LA CLASTRE

## Restaurant Scolaire

### Intercommunal Mirabel Piégros

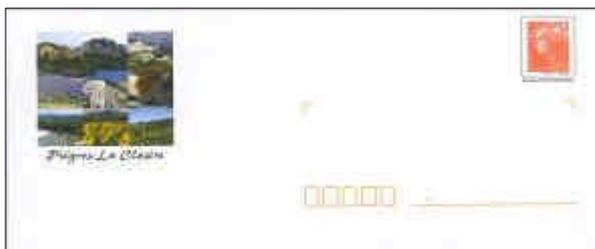
Les inscriptions se feront les

- vendredi 27 août de 17h00 à 19h00
- Samedi 28 août de 10h00 à 12h00

au Restaurant scolaire - chemin de la Condamine 26400 PIÉGROS-LA CLASTRE

Personnalisez vos courriers et faites connaître PIÉGROS-LA CLASTRE avec les enveloppes pré timbrées, à son effigie.

En vente à l'agence postale au prix de 8.90 € le paquet de 10 enveloppes.



# ArtDécoStyl'

Créations loisirs  
Au Centre Rural d'Animations  
de PIEGROS LA CLASTRE



Les 2 et 3 Octobre  
2010  
ENTRÉE LIBRE  
9 H à 17 H 30



Organisé par le Club St Médard



LUNDI 19 JUILLET

DE 16H30 A 19H00

Aujourd'hui vous aussi, vous pouvez décider de sauver des vies en donnant votre sang

Au Centre Rural d'Animation  
de Piégros-La Clastre